

LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Conditions Générales de Vente de la Société CREANTEC, Société par Actions Simplifiée, dont le siège social se situe ZAC de la Croix Blanche, 7 rue du Petit Fief, 91700 Sainte Geneviève des Bois, au Capital Social de 250 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 451 443 493, représentée par son Président, M. Jean-Pierre HUE, dûment habilité aux fins des présentes.

Ci-après la « Société ».

PREAMBULE

La Société a créé une activité spécifique destinée à permettre aux collectionneurs d'automobiles (ci-après les Clients quand ils désignent les consommateurs au sens de l'article 3 de la LOI n°2014-344 du 17 mars 2014 ou les Professionnels quand ils sont exclus du champ dudit article) de faire éditer sur mesure en 3 D certaines pièces, ou éléments de pièces, qui ne sont plus édités dans le commerce, (ci-après les Produits), commercialisée sous la dénomination FAB-FOR-ME. Ces Produits sont réalisés en matières plastiques, en aluminium ou en inox selon les besoins exprimés par le Client ou le Professionnel.

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la réalisation et de la vente de Produits proposés par la Société sur demande du Client. La Société peut être jointe par courrier à l'adresse du siège précité, par téléphone au numéro + 33 1 69 04 35 00 ou par l'intermédiaire de la fiche contact de son site internet www.fab-for-me.com.

Les dispositions des présentes CGV qui se réfèrent à la notion de Client s'appliquent tant aux consommateurs qu'aux professionnels, sauf quand il est prévu une disposition dérogatoire à l'attention du Professionnel.

Article 2 : Dispositions générales

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les ventes de Produits entre le Client et la Société. La Société se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur son site Internet et/ou ses documents commerciaux. Les CGV applicables alors sont celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande. Ces CGV sont consultables sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante www.fab-for-me.com. Le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente, et le cas échéant des Conditions Particulières de Vente liées à un produit ou à un service, et les accepter sans restriction ni réserve. Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins. Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Sauf preuve contraire les informations enregistrées par la Société constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Article 2 : Prix et Devis

Les Produits étant systématiquement fabriqués sur mesure selon les spécifications techniques du Client, il est nécessaire, en vue d'établir le Prix des Produits et leur délai de livraison, d'établir un devis préalable à toute transaction sur la base du cahier des charges et des spécifications techniques transmises par le Client à la Société. Ce devis préalable est établi au prix de 100€ HT et est payable avant

toute prestation : ce montant du devis sera déduit du prix du Produit en cas d'acceptation par le Client et rémunérera, le cas échéant, la cession des droits prévus à l'alinéa 2 de l'article 11 ci-après.

De même, le prix de la production et de la livraison des Produits doit être réglé à la Société préalablement à la production. Les frais de livraison sont à la charge exclusive du Client. Pour tous les produits expédiés hors Union européenne et/ou DOM-TOM, le prix est calculé hors taxes automatiquement sur la facture. Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles dans certains cas. Ces droits et sommes ne relèvent pas du ressort de la Société. Ils seront à la charge du Client et relèvent de sa responsabilité (déclarations, paiement aux autorités compétentes, etc.). La Société invite à ce titre le Client à se renseigner sur ces aspects auprès des autorités locales correspondantes.

Par dérogation à ce qui précède, les Professionnels régleront 50% du montant de la commande au moment de l'acceptation du devis et le solde au plus tard avant la livraison du Produit.

Article 3 : Acceptation de la commande,

Il est entendu que la Société réalise ses pièces au moyen d'une imprimante 3D. Il incombe exclusivement au Client de s'assurer, sous sa responsabilité, du respect des conditions suivantes :

- Que le matériau utilisé pour la réalisation des Produits présente des capacités chimiques et mécaniques suffisantes pour l'usage auquel ils sont destinés ;
- Que les pièces produites ne sont pas destinées à être incorporées dans une pièce ou un mécanisme engageant la sécurité du Client ou de tiers (par exemple, sans limitation : moteur, freins, rotules etc...);
- Que le Client établit sous sa seule responsabilité un cahier des charges et des spécifications suffisamment précis pour permettre à la Société d'éditer la pièce commandée, la responsabilité de la Société ne saurait être engagée au titre de spécifications, contraintes ou besoins non exprimés par le Client ;

De même, compte tenu du fait que les pièces réalisées au moyen d'une imprimante 3D le sont en matière plastique. Il incombe exclusivement au Client de s'assurer, sous sa responsabilité et sous la responsabilité du professionnel qu'il fera intervenir pour le montage desdites pièces, de l'adéquation entre le matériau utilisé et les contraintes techniques d'usage des pièces. Le Client reconnaît être parfaitement informé des points suivants :

- Tenue aux rayons ultra-violet (UV) : Les fabricants des matières plastiques imprimables ne garantissent pas la tenue aux UV, il ne pourra donc être demandé à la société aucune garantie à ce titre.
- Tenue aux températures : Elles sont indiquées dans les fiches techniques produits. Les éléments imprimés peuvent subir des déformations sous des contraintes thermiques mal évaluées. La société ne pourra assumer aucune responsabilité à cet égard.

- **Vieillessement .:** Les fabricants des matières plastiques imprimables ne donnent aucune information à ce titre mais il est connu que les pièces produites par le biais d'imprimantes 3D peuvent présenter des phénomènes de craquelures dans le temps, le Client reconnaît en être informé.
- La responsabilité de la société ne pourra être engagée pour des problèmes liés à résistance à la corrosion, aux carburants, aux huiles, aux détergents, éléments abrasifs...susceptibles de détériorer les matières plastiques
- Avec le devis, la société fournit un/des plans ainsi qu'un rendu 3D de la pièce (consultable sur un lien internet communiqué par mail). Sur ces documents n'apparaissent que certaines cotes. Toutefois le Client doit s'assurer que le dimensionnel est exact et pourra demander à la société plus de détails si les dimensions portées sur le/les documents sont insuffisantes. Il doit s'assurer que les interfaces de montage sont compatibles entre-elles. Mais en aucun cas la société ne pourra être tenue pour responsable si la pièce réalisée ne pouvait se monter, compte tenu du fait que tous les éléments sont mis à la disposition du Client pour en valider la forme et le montage, ou pour les faire valider par les professionnels du montage auxquels le Client s'adressera.
- Pour les formes ou les surfaces scannées des différences peuvent apparaître entre la pièce de référence est celle reproduite. Ces différences portent sur l'état de surface, le dimensionnel, les détails reproduits...Il incombe au Client d'en valider, ou d'en faire valider par les professionnels du montage, le dimensionnel, la forme et les possibilités de montage.
- Les fiches techniques des matériaux sont consultables sur le site www.fab-for-me.com

La Société se réserve la possibilité de refuser la commande, par exemple pour toute demande anormale, réalisée de mauvaise foi ou pour tout motif légitime.

Article 4 : Produits et services

Les caractéristiques essentielles des biens, des services, leur lieu et délai de livraison et leurs prix respectifs seront mis à disposition du Client dans le devis détaillé. En acceptant ce devis, le Client atteste avoir reçu un détail des frais de livraison ainsi que les modalités de paiement, de livraison et d'exécution du contrat. La Société s'engage à honorer la commande du Client dans la limite de sa faisabilité, notamment technique. A défaut, la Société en informe le Client. Ces informations contractuelles sont présentées en détail et en langue française. Conformément à la loi française, elles font l'objet d'un récapitulatif et d'une confirmation lors de la validation du devis valant acceptation de la commande. La durée de validité de l'offre des Produits est précisée dans les devis. Sauf conditions particulières, les droits concédés au titre des présentes le sont uniquement à la personne physique signataire de la commande ou à l'entité représentée par le signataire s'il s'agit d'un professionnel. Conformément aux dispositions légales en matière de conformité et de vices cachés, la Société rembourse ou échange les produits défectueux ou ne correspondant pas à la commande dans la limite des dispositions de l'article 3, des avaries dues au transport en cas de choix du transporteur par le Client autre que ceux proposés par la Société et dans le respect des dispositions de l'article 10 des présentes Conditions Générales de Vente.

Ce remboursement ne s'applique pas aux Professionnels pour lesquels seules les dispositions du dernier alinéa de l'article 9 «Garantie » s'appliquent.

Article 5 : Modalités de livraison

Les produits sont livrés à l'adresse de livraison qui a été indiquée lors de la commande et le délai indiqué au Devis. Ce délai ne prend pas en compte le délai de préparation de la commande. Lorsque la livraison nécessite une prise de rendez-vous avec le Client, la procédure de livraison sera détaillée dans le Devis.

Lorsque le Client commande plusieurs produits en même temps ceux-ci peuvent avoir des délais de livraison différents acheminés séparément selon le mode d'expédition choisi par le Client.

En cas de retard de livraison, le Client dispose de la possibilité de résoudre le contrat dans les conditions et modalités définies à l'Article L 138-2 du Code de la consommation. La Société procède alors au remboursement du produit et aux frais « aller » dans les conditions de l'Article L 138-3 du

Code de la consommation.

La Société met à disposition du Client un point de contact téléphonique 01.69.04.35.00 du lundi au vendredi suivant les horaires d'ouverture 9h-12h 14h- 18h valable en France (coût d'une communication locale à partir d'un poste fixe) indiqué dans l'email de confirmation de commande afin d'assurer le suivi de la commande.

La Société rappelle qu'au moment où le Client prend possession physiquement des produits, à savoir au moment de la livraison au point de livraison désigné par le Client, le risque de perte ou d'endommagement des produits lui est transféré. Il appartient au Client de notifier au transporteur toute réserves sur le produit livré dans les délais requis par ce dernier.

Par dérogation aux dispositions qui précèdent, les livraisons effectuées aux Professionnels sont faites départ usine selon l'incoterm EXW CCI 2010, la livraison des Produits, les frais et risques du transport sont de la responsabilité exclusive du Professionnel.

Article 6 : Faisabilité technique

Les commandes seront traitées dans la limite de leur faisabilité technique, étant entendu que la réalisation de pièces nouvelles est susceptible de présenter un aléa technique non discernable au moment de l'acceptation du devis. S'il s'avérait, qu'une contrainte non envisageable ne permettait pas la réalisation des Produits, la Société serait relevée de toute obligation de livraison de ce dernier. En pareil cas, les frais de réalisation du Devis et le montant de la commande seront remboursés dans un délai de quatorze jours au Client. Aucun autre dédommagement ne pourra être réclamé à la Société.

Article 7 : Paiement

Le paiement est exigible immédiatement à la commande, Le Client peut effectuer le règlement par carte de paiement ou chèque bancaire. Les cartes émises par des banques domiciliées hors de France doivent obligatoirement être des cartes bancaires internationales (Mastercard ou Visa). Le paiement sécurisé en ligne par carte bancaire sera prochainement possible et réalisé par notre prestataire de paiement. Les informations transmises seront chiffrées dans les règles de l'art et ne pourront être lues au cours du transport sur le réseau. Une fois le paiement lancé par le Client, la transaction sera immédiatement débitée après vérification des informations. Conformément à l'article L. 132-2 du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné par carte est irrévocable. En communiquant ses informations bancaires lors de la vente, le Client autorise la Société à débiter sa carte du montant relatif au prix indiqué. Le Client confirme qu'il est bien le titulaire légal de la carte à débiter et qu'il est légalement en droit d'en faire usage. En cas d'erreur, ou d'impossibilité de débiter la carte, la Vente est immédiatement résolue de plein droit et la commande annulée.

Article 8 : Délai de rétractation

Conformément à l'article L. 121-21-8 du Code de la consommation, aucun droit de rétractation ne peut être exercé pour la fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés. La commande devient ferme et définitive pour le Client dès acceptation du devis de la Société.

Article 9 : Garanties

Conformément à la loi, la Société assume deux garanties : de conformité et relative aux vices cachés des produits. La Société rembourse le Client ou échange les produits apparemment défectueux ou ne correspondant pas à la commande effectuée dans la limite des exclusions mentionnées à l'article 3 ci-avant.

La demande de remboursement doit s'effectuer conformément aux dispositions de l'article 10 ci-après. La Société rappelle que le consommateur :

- dispose d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du bien pour agir auprès du Société
- qu'il peut choisir entre le remplacement et la réparation du bien sous réserve des conditions prévues par l'art. apparemment défectueux ou ne correspondant
- qu'il est dispensé d'apporter la preuve l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien.
- que, sauf biens d'occasion, ce délai sera porté à 24 mois à compter du 18 mars 2016
- que le consommateur peut également faire valoir la garantie contre les vices cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil et, dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente (dispositions des articles 1644 du Code Civil).

Par dérogation aux dispositions qui précèdent aucune garantie des Produits autre que la responsabilité légale entre Professionnels n'est fournie par la Société à destination des Professionnels qui ne peuvent en conséquence bénéficier des dispositions précitées issues du Code de la consommation. La responsabilité de la Société se limitera strictement au respect du cahier des charges établi par le Professionnel sous sa seule responsabilité.

Article 10 : Réclamations

Le cas échéant, le Client peut présenter toute réclamation en contactant la société au moyen des coordonnées postales et internet indiquées aux présentes. Le remboursement peut être demandé par écrit à la Société uniquement, en justifiant le caractère non conforme de la commande et devra faire l'objet d'une acceptation préalable de la Société qui pourra exiger notamment la production de photos détaillées avant d'accepter le retour de ladite pièce. En cas de défectuosité du Produit relevant de la responsabilité de la Société, celle-ci remboursera le Client du montant de la commande et des frais d'expédition de la pièce dans les 14 jours du retour de celle-ci.

Par dérogation à ce qui précède, le Professionnel doit rapporter la preuve de la non-conformité du Produit, et ce dans un délai de 2 jours ouvrés suivants la réception de ce dernier.

Article 11 : Droits de propriété intellectuelle

Le Client garantit sous sa responsabilité exclusive que la réalisation des Produits ne contrevient pas aux droits de propriété intellectuelle de tiers et garantit la Société contre toute action de tiers à cet égard. La Société se réserve le droit de ne pas accepter la production de pièces en quantité élevée et peut exiger la production

de la carte grise du véhicule du Client pour s'assurer de la légitimité de sa demande.

Le Client reconnaît et accepte de céder et transférer à la Société tous droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle attachés aux fichiers techniques qu'il a transmis à la Société, pour toute utilisation, reproduction, exploitation et/ou adaptation pour toute la durée desdits droits et dans le monde entier pour toute utilisation notamment reproduction sur tous matériaux et supports numériques, exploitation commerciale et publicitaire en presse, affichage, internet et multimédia, édition, Publicité sur le lieu de vente, utilisation interne, promotionnelle ou institutionnelle, sur tous supports et sans limitation de quantités.

Toute information et éléments objets de droits de propriété intellectuelle transmis par la Société sont et restent la propriété exclusive de la Société. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.

Article 12 : Force majeure

L'exécution des obligations de la Société au terme des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. La Société avisera le Client de la survenance d'un tel événement dès que possible.

Article 13 : nullité et modification du contrat

Si l'une des stipulations du présent contrat était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres stipulations qui demeureront en vigueur entre les parties. Toute modification contractuelle n'est valable qu'après un accord écrit et signé des parties.

Article 14 : Protection des données personnelles

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose des droits d'interrogation, d'accès, de modification, d'opposition et de rectification sur les données personnelles le concernant. En adhérant à ces conditions générales de vente, il consent à ce que la Société collecte et utilise ces données pour la réalisation du présent contrat. En saisissant son adresse email sur l'un des sites du réseau de la Société, le Client recevra des emails contenant des informations et des offres promotionnelles concernant des produits édités par la Société et de ses partenaires. Le Client peut se désinscrire à tout instant en contactant la Société par lettre RAR.

Article 15 Clause limitative de responsabilité

Il est stipulé une clause limitative de responsabilité de la Société pour la réalisation de la prestation au strict montant de la commande et, le cas échéant, du devis. Aucun autre dédommagement ne pourra être réclamé notamment pour tout dommage direct et indirect.

Le Client reconnaît notamment que la mission de la Société se limite en la production de pièce sur la base de données fournies par le Client sans considération de la méthode d'utilisation, de montage ou d'incorporation de ladite pièce, qui ressort de la responsabilité du Client ou de son prestataire.

Article 16 : Droit applicable

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, seront soumises au droit français et tout litige non résolu par la voie amiable sera de la compétence des Tribunaux du ressort du siège social de la Société.